

COMMUNE
de
LIMERSHEIM
67150



Tel / Fax: 03 88 64 27 67

E-mail: mairie-limersheim@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 28 février 2014
à la mairie à 18 h 30**

A l'ouverture de la séance du Conseil Municipal

13/15

Etaient présents : René STAUB, Maire
Angélique ANGELO (arrivée à 19 h 30)
Etienne BINNERT
Chantal DIEBOLT
Françoise FOESSEL
René GLASSER
Christophe HUGEL
Hyacinthe HUGEL
Sébastien HURSTEL
Philippe KIEFFER
Jean-Marie LUTZ
Michel MUTSCHLER
François OTT
Philippe SCHAAL

Absent excusé : Christine WACH (procuration donnée à Chantal DIEBOLT)

Absent non excusé : /

Assistait également : Stéphanie HATSCH

Secrétaire de séance : Philippe SCHAAL

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 35 et remercie tous les membres de leur présence.

1. Approbation du compte rendu du 20 janvier 2014

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 janvier dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les membres du conseil municipal procèdent à la signature du registre des séances.

2. Compte administratif 2013

Le compte administratif de l'exercice 2013 est arrêté comme suit :

Investissement :

Dépenses : Prévues : 194 568,69 €
Réalisées : 97 305,85 €
Reste à réaliser : 2 800,00 €
Recettes : Prévues : 194 568,69 €
Réalisées : 189 720,61 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses : Prévues : 364 930,84 €
Réalisées : 337 768,16 €
Reste à réaliser : 0,00 €
Recettes : Prévues : 364 930,84 €
Réalisées : 399 195,86 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 92 414,76 €
Fonctionnement : 61 427,70 €
Résultat global : 153 842,46 €

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2013 de la Commune de Limersheim (Monsieur le Maire ayant quitté la salle de conseil).

Adopté à l'unanimité des membres présents

3. Compte de gestion 2013

Considérant que les résultats du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif 2013, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2013 de Madame la Trésorière Principale.**

Adopté à l'unanimité des membres présents

4. Affectation du résultat 2013

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2013, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- au compte 002 : report à nouveau **61 427,70 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité des membres présents

5. Budget primitif 2014

Monsieur le Maire présente point par point le budget primitif 2014.

Sur proposition de la commission,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter au niveau chapitre, les crédits du budget primitif comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses 357 317,00 €

Recettes 357 317,00 €

Investissement :

Dépenses 120 614,76 €

Recettes 120 614,76 €

Adopté à l'unanimité des membres présents

6. Achats de nouveaux columbariums

Monsieur Christophe Hugel, adjoint au Maire, explique qu'il ne reste plus qu'une case de deux places de columbariums au cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver l'achat de 04 columbariums à la Marbrerie Missemer de Blaesheim pour le nouveau cimetière dont le coût prévisionnel s'élève à **2 083,33 € HT** soit **2 500,00 € TTC**.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

Adopté à l'unanimité des membres présents

7. Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin – cotisations foncières 2014

Le montant des cotisations foncières à payer à la caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin s'élève à 10 362,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas couvrir les cotisations foncières pour l'exercice 2014 de la caisse d'assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin, par l'affectation du produit de la location de la chasse.

Adopté à l'unanimité des membres présents

8. Extension du réseau rue du Lin

La commune sollicite le SDEA pour l'extension du réseau d'assainissement pour un montant de 16 433,00 € TTC (devis du 27 mars 2013) et les UME pour l'extension du réseau d'eau potable pour la somme de 1330,37 € TTC (devis du 20 mars 2013).

La commune demande une participation financière pour ces extensions afin de desservir la parcelle de :

Monsieur et Madame MUTSCHLER Michel : parcelle N°509 section N°30
Adresse : 02 rue du Lin – 67150 Limersheim

Monsieur et Madame REBIZZI et MUTSCHLER : parcelle N°508 section N°30
Adresse : 16 rue des Poules – 67000 Strasbourg

La participation sera de: 4 500,00 € par propriétaire.
Ces recettes seront inscrites au budget primitif 2014, section de fonctionnement, recettes.

Adopté à 13 voix pour et 01 abstention des membres présents

9. Communauté de Communes - Programme de travaux de restauration et de mise en valeur des cours d'eau de l'Andlau et de la Scheer - Avis dans le cadre de l'enquête publique

Monsieur l'adjoint au Maire, Christophe Hugel, expose que l'avis du Conseil Municipal est sollicité dans le cadre de l'enquête publique en vue d'obtenir, au titre du code de l'environnement, la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration et de mise en valeur des cours d'eau de l'Andlau et de la Scheer projetés par la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN.

Conformément à l'article R.214-8 du code de l'environnement et à l'article 6 de l'arrêté d'enquête publique, cet avis doit être donné au plus tôt lors de l'ouverture de l'enquête publique et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquêtes, c'est-à-dire entre le 10 février 2014 et le 13 mars 2014.

Le Conseil Municipal

VU le dossier d'enquête publique relatif au programme pluriannuel de travaux de restauration et de mise en valeur des cours d'eau de l'Andlau et de la Scheer sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN ;

APRES en avoir délibéré;

Décide

-de donner un avis favorable à la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration et de mise en valeur des cours d'eau de l'Andlau et de la Scheer sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN.

Adopté à 10 voix pour et 04 abstentions des membres présents

10. Bureau de vote pour les prochaines élections municipales

Monsieur le Maire propose de faire une réunion avant les élections municipales du 23 mars 2014 après le 06 mars prochain (date limite de dépôt des candidatures).

La réunion aura lieu en salle des cérémonies afin de pouvoir faire des tests de comptage et pour voir quelle mise en place adopter pour les bureaux.

11. Divers

Journée de plantations

Monsieur Christophe Hugel informe le conseil municipal que la prochaine journée de plantations aura lieu le 15 mars 2014. Départ prévu à 08 h 30 de la Place de l'Eglise. Il s'agit d'effectuer les plantations au lieu-dit « Hoffstett ».

Commission relations publiques et vis scolaire

Monsieur Etienne Binnert distribue le compte rendu de la dernière réunion de commission aux membres concernés qui contient notamment des informations sur la chasse, le détail budgétaire pour l'école et le dossier légionnelle.

Commission permis

Monsieur René Glasser informe les membres du conseil qu'il fera un point sur les dossiers en cours (permis et déclarations préalables) dans la semaine du 12 mars 2014.

Anniversaire de Monsieur Foessel

Madame Chantal Diebolt fait part des remerciements de la part de Monsieur Foessel à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire.

Monsieur le Maire souligne qu'un prochain conseil municipal sera organisé en cas de nécessité.

Pour finir, Monsieur le Maire, René Staub, fait part de tous ses remerciements pour la collaboration efficace et la cohésion de groupe qui a régné durant ses 25 années d'exercice et avec tous les membres du conseil municipal de Limersheim.

Il les remercie pour leur investissement dans les travaux de toutes sortes, sachant qu'ils ont été effectués sous le signe du bénévolat.
Il remercie le personnel communal également.

Il remercie les habitants pour la confiance qu'ils lui ont accordée au fil des années.
Remerciements fait aux adjoints (Christophe, Etienne, René et tous ceux des mandats précédents).

Les remerciements se terminent avec ces quelques phrases : « Nous avons fait du bon travail ». « Pendant ces 25 années une paix sociale a été maintenue au sein du village ». « Pour conclure, je souhaite bon courage et beaucoup de réussite à la nouvelle équipe ».

Monsieur le Maire clôt la séance à 19 h 50 et remercie les membres du conseil municipal pour la tenue et la qualité des débats.

Le Maire,

**René STAUB
Original signé**